



Coupe VIET VO DAO Ermont 3 et 4 Juin 2023



和
謙
水



DÉROULEMENT ET RÈGLEMENT ADMINISTRATIF

Complexe Sportif GASTON REBUFFAT

Allée Jean de Florette

95120 ERMONT



Marc RAUX
Responsable de la compétition
+336 8612 9533
rauxm@yahoo.fr / www.ame95.fr

Tarifs Compétition :

Droit d'inscription 4€ par compétiteur

Billetterie : 3€ la journée / 5€ forfait weekend

Gratuit pour les coaches uniquement pour les clubs fournissant des juges/arbitres/commissaires (**limité à quatre**)

Déroulement de la Coupe d'Ermont 3 et 4 Juin 2023

SAMEDI 3 JUIN 2023

13h00 Accueil des compétiteurs, compétitrices, juges et arbitres
Vérification des dossiers

Attention : Une fouille des sacs du public et des compétiteurs-compétitrices sera effectuée.

13h45 Salut général

Danse de licorne présentée par l'équipe technique VO CO TRUYENG France

14h00 Epreuves techniques Enfants et Adultes

18h30 Fin des épreuves techniques

DIMANCHE 4 JUIN 2023

8h15 Accueil des compétiteurs, compétitrices, des juges et des arbitres
Vérification des dossiers

Attention : Une fouille des sacs du public et des compétiteurs-compétitrices sera effectuée.

8h45 Salut général

9h00 Début épreuve combat Adultes (à partir de cadet)

10h30 Début épreuve combat Enfants (de mini-poussin à minime)

12h00 **Démonstration présentée par l'équipe technique VO CO TRUYENG France**

12h15 Pause repas (**sous réserve**)

13h00 Reprise épreuves combat

17h30 Résultats du challenge des clubs
Seront récompensés :
Les trois premiers clubs

Le club organisateur Arts Martiaux Ermontois ne participe pas au challenge des clubs

Résultats combiné technique et combat, seront récompensés :
Meilleur Compétiteur-Compétitrice Enfant
Meilleur Compétiteur-Compétitrice Adulte

Le déroulement de la compétition reste provisoire, en fonction du nombre de participants inscrits et présents. L'organisateur se réserve le droit de le modifier afin de préserver le bon déroulement de la compétition. Chaque compétiteur, compétitrice et responsable de club certifient avoir pris connaissance et accepte sans réserve le règlement de la compétition.

Règlement administratif

Impératif : La compétition est ouverte uniquement aux clubs affiliés à la FFK et à la FVCTVNF pratiquants les Arts Martiaux Vietnamiens.

Pour la compétition, le club devra adresser ses inscriptions au plus tard le Mercredi 31 Mai 2023 à l'adresse suivante :

ame95@free.fr

- La liste des compétiteurs-compétitrices de chaque catégorie dans chaque épreuve (**utiliser uniquement le fichier d'inscription joint**)
- Il est obligatoire et impératif d'indiquer **LE POIDS REEL ET RECENT** au moment de l'inscription des compétiteurs-compétitrices inscrits à l'épreuve combat (**utiliser uniquement le fichier d'inscription joint**)
- Le club organisateur **n'est pas responsable des poids erronés à l'inscription**, en cas de litige une pesée sera effectuée avant d'ouvrir la catégorie.
- La liste des juges et arbitres (**utiliser uniquement le fichier d'inscription joint**) si le nombre le permet **chaque juge et arbitre peut être compétiteur et coach**.
- Un chèque à l'ordre de l'association A.M.E d'un montant correspondant aux frais d'inscription (**soit 4€ par compétiteur-compétitrice**) un justificatif de paiement sera fourni sur demande le jour de la compétition.

Si lors de l'ouverture du fichier le message suivant apparaît :
« Les macros sont désactivées parce que le niveau de sécurité est.... »

Pour modifier le niveau de sécurité, cliquez sur 'Outil'

Puis sur "Macro"

Puis sur "Sécurité"

Sélectionnez "Niveau de sécurité moyen..."

Fermer le fichier puis l'ouvrir à nouveau et lorsque la fenêtre Security Warning apparaît cliquez sur "Activer les macros"

Les macros contenues dans ce fichier sont sans aucun risque pour votre ordinateur

Par respect de l'organisation et du bon déroulement de la compétition et sans exception, aucune inscription ne sera prise au-delà du MERCREDI 31 MAI 2023 date butoir.

Attention le nombre de compétiteurs est limité, le responsable de l'organisation se réserve le droit de refuser toute inscription si le nombre maximum de compétiteurs- compétitrices est atteint (200 participants) Seront pris en compte uniquement les inscriptions retournées avec le fichier joint.

Adresse courrier Arts Martiaux Ermontois :






Mr Eric RIVET
5 Allée du Clos Gillet
95120 ERMONT
(+33) 06 78 03 99 90
www.ame95.fr

Responsable de la compétition :

Marc RAUX
(+33) 06 86 12 95 33
rauxm@yahoo.fr

Important :

Le responsable du club doit avoir en sa possession le jour de la compétition

-  Les licences saison 2022-2023 ou/et les passeports sportifs à jour avec le tampon de son comité départemental ou de sa ligue d'appartenance.
-  Les autorisations parentales obligatoires pour les mineurs (**utiliser uniquement le document joint**)
-  Les formulaires de déclaration d'accident
-  Une pièce justifiant l'identité du compétiteur-compétitrice peut être réclamée
-  **Chaque compétiteur, compétitrice et responsable de club certifient avoir pris connaissance et accepte sans réserve le règlement de la compétition.**

Nota : Tous les compétiteurs-compétitrices doivent se présenter avec une tenue correcte sous peine d'exclusion de la compétition.

Un manque d'hygiène, une blessure visible ou cachée entraînant un risque pour les compétiteurs-compétitrices est sanctionnée par une interdiction à la compétition.

Chaque club ou école a la possibilité d'amener son drapeau, fanion ou emblème, et c'est avec grand plaisir qu'ils seront accrochés pendant la compétition.

Les accompagnateurs/coach assis sur une chaise ne sont pas autorisés à filmer ni prendre des photos sous peine d'exclusion.

Attention : **Une fouille des sacs du public et des compétiteurs-compétitrices sera effectuée à l'entrée par les agents de sécurité.**

Marc RAUX
Responsable de la compétition